

La lettre de megève

p2 L'Université
des Alpes

Les Spécificités p8
des stations de montagne

Megève n°1
des stations de ski
p16 françaises

Une Maison
des Sports
à Megève

p18

Semaine
p23 du GOÛT

NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2013



megève

La saison d'HIVER 2013/14 est lancée

Le début d'une saison cristallise parfois des tensions : modifications des habitudes, arrivées massives, nouveaux visages, nouveaux modes de vie, nouveaux langages... et hélas, moins de disponibilité pour nos proches.

Chaque début de saison est également l'occasion de voir arriver des saisonniers, parfois en grande précarité, et qui nous rappellent que nous avons la chance de vivre dans un bassin d'emploi dynamique.

Chaque début de saison, nous rappelle la diversité de notre vie locale et la polyvalence des gens du pays qui revêtent de nouvelles "tenues", passant de la maçonnerie, la menuiserie ou l'agriculture aux pistes enneigées, l'histoire familiale dans les veines. C'est le moment d'apprécier notre multi-activité, notre savoir-faire, notre capacité à devenir la station touristique que nous sommes, une station appréciée par des générations de clientèle attachées à notre territoire et par les touristes qui découvrent notre authenticité et notre patrimoine.

La saison d'hiver c'est l'essence de notre économie et la garantie de la vie à l'année sur notre Commune de Montagne. Aussi en cette période de Noël, je crois qu'il est important de se souvenir de la réalité de notre quotidien. Ici comme ailleurs les souffrances sont les mêmes, les déchirements sont les mêmes, les ruptures sont les mêmes, mais ici peut-être plus qu'ailleurs la solidarité a un sens, comme la fraternité et la parole donnée. Ici plus qu'ailleurs, nous profitons d'un cadre de vie unique, dont nous sommes tous acteurs, et qui contribue à la chaleur de nos foyers.

Je vous souhaite à tous une très bonne saison hivernale, de belles fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux pour 2014.

Le Maire
de Megève

Megève, n°1
des stations de ski françaises
pour l'Équipe Magazine

p 16



Le Sommaire

4 à 7 DOSSIER :
Spécificités des Stations de montagne

8 & 10 DOSSIER :
Université des Alpes

11 à 15 La Vie Locale

17 La Vie du Conseil Municipal

Les Sports **18 & 19**

Famille, Enfance **20 & 23**
& Éducation

Mairie Pratique, **24 & 25**
État Civil, Numéros utiles

La Vie de la Commune **26 & 27**

Agenda **28**



Les Spécificités des stations de montagne

DÈS LE XIX^{ÈME} SIÈCLE, LE TOURISME MONTAGNARD TROUVE SES ORIGINES DANS LA MONTAGNE COMME "CURE DE SANTÉ". RAPIDEMENT L'ESSOR DU SKI, POSITIONNE DES PETITES STATIONS-VILLAGES COMME DE VÉRITABLES PÔLES D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE.

C'est non seulement une affluence majeure de population, pour Megève par exemple un passage de 3 889 habitants à l'année à plus de 50 000 en l'espace de quelques jours, mais également, un véritable défi au quotidien pour les élus. En effet, les risques financiers supportés par les collectivités locales, l'importance du développement économique et touristique nécessaire pour conserver l'attractivité des stations, dépassent la gestion d'une simple Commune rurale. A cette situation s'ajoute les réglementations, les lois, qui rigidifient parfois le contexte mais surtout réduisent les marges de manœuvre pour des activités touristiques soumises quant à elle à la concurrence du marché international sans concession.

1^{ère} destination mondiale du ski, les Communes-stations françaises doivent maintenir leur économie touristique source d'emploi et garantie de l'habitat permanent. Elles doivent aussi se battre dans un contexte concurrentiel fort, où le consommateur est à la recherche permanente de tarifs compétitifs, de loisirs plus diversifiés, d'une qualité de service plus accrue avec souvent "l'obsession du risque zéro". Dans ces conditions, les stations tentent d'impulser un développement touristique ambitieux tout en respectant la législation et les réglementations propres à leur statut de collectivité territoriale.

La montagne et le service public

Un service public qui doit être dimensionné pour les afflux importants de

population. Pour passer de 3 889 habitants permanents à plus de 50 000, il est nécessaire d'anticiper les besoins d'eau et d'assainissement, de dimensionner la station d'épuration et les réseaux, de sécuriser les voiries et les espaces publics, de développer l'offre de stationnement, de proposer des moyens de déplacements alternatifs, de préserver la sécurité des personnes... mais également de prévoir des dispositifs en cas de risques majeurs en tenant compte de cette population supplémentaire, de préparer les secours et la prise en charge.

LA NEIGE : près d'un million d'euros a été consacré pour la saison hivernale 2012/2013. Le déneigement a nécessité la mise en place d'un plan de viabilité hivernale pour mutualiser et surtout prendre en compte les problématiques du déneigement et réduire son impact sur l'environnement.

Mais le déneigement c'est aussi les décharges à neige, la détérioration de la voirie, la gestion du mobilier urbain, la prise en compte dans les aménagements des contraintes de notre territoire, la reprise de la peinture de la signalétique au sol chaque printemps...

LA PENTE : cette pente qui fait l'attractivité des stations de montagne, c'est aussi un véritable enjeu en terme de sécurité. Prévention et gestion des embâcles, réseaux d'eaux pluviales, renvois d'eau, avalanches, éboulements, glissements de terrain... autant de risques qu'il faut anticiper et pour lesquels la Commune doit investir avec un programme conséquent de réfection des voiries et des cours d'eau, mais aussi de matériels et d'infrastructures, comme le dépôt d'explosifs par exemple.



La saisonnalité forte en montagne, a permis de développer un véritable équilibre entre pluriactivité et afflux d'actifs en saison. Cet équilibre peut rapidement être remis en question avec des réglementations visant à la réduction de la durée des contrats saisonniers qui transformeraient le mode de vie même dans les stations de montagne. Au sein d'une collectivité c'est l'anticipation des besoins et la mutualisation des agents qui deviennent rapidement de véritables enjeux dans la gestion du personnel. Ainsi pour maintenir un emploi à l'année, des formations sont proposées pour assurer la polyvalence des agents afin de répondre aux nécessités de service en saison hivernale et en saison estivale.



La montagne et les emplois

De même les saisonniers, force vive nécessaire à l'exploitation des commerces, restaurants, hébergements et autres métiers liés à la montagne, posent cependant plusieurs problématiques. D'une part la prise en compte des familles : les ouvertures de classes se font sur le nombre d'inscriptions à l'année, or en saison, l'afflux d'enfants est parfois important et cette situation est peu prise en compte par les académies. Le logement reste primordial, et les Communes doivent faire face aux importantes difficultés de logement qui engendrent des problèmes de sécurité et des situations parfois tragiques. Les stations de montagne défendent aujourd'hui auprès des services de l'Etat la possibilité de créer des résidences hôtelières proposant des locations saisonnières à tarif adapté afin de résoudre ces problématiques. Reste à supporter le coût du foncier et de l'investissement pour la Commune.

La montagne et les loisirs

Quand d'autres destinations offrent des séjours tout compris, le budget d'un séjour en montagne peut rapidement devenir impor-

tant pour un foyer qui a besoin d'anticiper les coûts.

La Commune de Megève développe depuis quelques années des offres tout compris pour simplifier les dépenses du consommateur. Des packs séjours (hébergement, forfaits et location de matériel), le **Mégève Pass, les forfaits évasion avec accès aux activités du Palais des sports, stationnement compris...**

Ces offres nécessitent cependant un travail complexe avec une collaboration des sociétés privées, des régies dépendantes de la Commune et parfois des entités présidées par d'autres Communes (par exemple la SEM des Portes du Mont-Blanc). De même, si autrefois une journée était consacrée uniquement au ski, la clientèle d'aujourd'hui cherche avant tout la diversité des activités offertes sur un site. Les statistiques montrent que 34,2 % de la clientèle place leur attrait pour une station d'abord pour l'environnement, les activités après ski et le patrimoine culturel, ensuite les possibilités de promenade et de randonnée et seulement en 3^{ème} position le ski alpin avec seulement 17,7 %.

Les stations doivent donc investir plus que jamais dans les activités de loisirs. Mais cet investissement doit se faire en tenant compte du foncier, du coût de l'investissement, de sa rentabilité mais également au regard de son activité en période d'intersaison où la fréquentation touristique est moins importante. C'est donc de véritables business plans que les élus mettent en place, et surtout un raisonnement en terme de rentabilité, pour ne pas faire supporter aux contribuables ou aux générations futures ces infrastructures. La Commune sort ainsi de son simple rôle de gestion des offres sportives et de loisirs mais doit investir dans des véritables pôles, capables de drainer une clientèle de proximité, comme une clientèle touristique toute l'année.

La montagne et le foncier

Avec un marché de l'immobilier dopé par la rareté du foncier et des biens, des règles d'urbanisme plus complexes et un coût de la construction plus important en raison d'un climat plus rude, des conditions d'enneigement, des difficultés d'acheminement et des saisonnalités pour la construction, la montagne est un lieu complexe, qui n'est pas soumis aux mêmes en-



jeux qu'une Commune rurale. Un programme d'habitat social représente un investissement important de la part de la Commune et peut, au regard du voisinage avoir un impact conséquent sur une éventuelle baisse de valeur de l'immobilier. De même le PLU devient un enjeu très particulier où un tracé sur une parcelle peut représenter plusieurs millions d'euros de plus ou de moins. Enfin la loi montagne, et les autres réglementations encadrent le développement touristique comme le développement urbain. Dans une Commune qui s'est développée autour de nombreux hameaux, la complexité est donc rapidement au rendez-vous de tout projet, aussi minime soit-il.

La montagne et l'intercommunalité

La difficulté de l'intercommunalité, repose dans son mode de découpage, lié au territoire plus qu'à son mode de fonctionnement. Dans ce contexte, les spécificités des stations sont plus que jamais remises en question. Lorsque l'intercommunalité propose de supprimer le ramassage des ordures ménagères le week-end, si cela ne génère aucune controverse en plaine, en revanche quelles conséquences pour les stations où les locations du samedi au samedi augmentent considérablement les ordures ménagères et par conséquent le besoin de ramassage ? De même une volonté d'uniformisation des bacs à ordures sur le territoire, pour faciliter le ramassage et diminuer les coûts, pourrait entraîner d'ici 3 ans la suppression des mazots de propreté, qui participent pourtant à l'identité de notre Commune. Et l'on peut se poser la question de voir fleurir des containers semi-enterrés sur un territoire de montagne, où la neige accumulée risque de rendre difficile l'ouverture des trappes pour certaines personnes, et pire l'accumulation d'ordures... De même, qu'en sera-t-il pour la gestion des eaux pluviales et l'entretien des torrents de montagne ?

Enfin, quand le tourisme deviendra une compétence de l'intercommunalité, comment pourra-t-on gérer nos spécificités et nos besoins. Aujourd'hui, au Pays du Mont-Blanc, s'est mise en place une complémentarité dans les cibles clientèles touristiques, et demain ? Si la même entité gère le tourisme sur l'ensemble des stations ne risque-t-on pas de perdre en lisibilité et en attractivité ?

La montagne et les rythmes scolaires

Comme l'a évoqué la député de Haute-Savoie, Sophie Dion en tant qu'oratrice du groupe UMP lors de la séance publique du

3 octobre dernier à l'Assemblée Nationale, la réforme des rythmes scolaires ne tient pas compte des spécificités de notre territoire. D'une part les temps de déplacement des transports scolaires ne sont pas les même qu'ailleurs, un kilomètre en plaine n'est pas équivalent à un kilomètre en montagne, entre intempéries, neige, brouillard...le temps passé dans les transports allonge la durée globale consacrée au temps scolaire... encore plus dans un climat rude 6 mois par an. En outre, la pratique des sports d'hiver, modèle éducatif pour les Communes de Montagne, est remise en question par cette réforme qui ne laissera plus le temps nécessaire aux entraînements.

Or en montagne le sport scolaire ou péri scolaire est souvent source d'emploi plus tard pour ces mêmes jeunes. Le calendrier des vacances scolaires est quant à lui une autre spécificité à défendre pour garantir aux stations de montagne une fréquentation touristique pendant les vacances de printemps notamment.

La montagne et le développement durable

Fer de lance des collectivités territoriales, le développement durable doit être pensé non seulement dans les actions mêmes de la collectivité et de ses satellites mais également dans son développement touristique. Que ce soit dans la mise en place du process neige, comme dans le développement et l'exploitation de son domaine skiable, liaison ou implantation de remontées mécaniques ou les services à la population rendus au quotidien, le développement d'une station doit se construire dans une logique de développement durable. Megève, Marianne d'or du développement durable en 2001 et 2011, s'est particulièrement impliquée dans ce domaine en apparaissant comme souvent moteur et novatrice : dameuses guidées par GPS et sonar, transports en commun gratuits en saison, plan de viabilité hivernale, animations : rêve nature, marteloscope, labo rando, enneigement raisonné et enneigeurs dernière génération, espaces partagés, véhicules électrique de propreté...

Ces investissements, souvent plus coûteux et complexes sont pourtant de véritables enjeux pour demain et l'avenir de la station. Les municipalités en place doivent donc réussir l'équilibre entre contraintes économiques, réglementations, développement touristique et respect de l'environnement.



ZOOM

• Ils ont co-organisé la 1^{ère} édition de l'Université des Alpes.

Ils travaillent aujourd'hui sur la 2^{ème} Université des Alpes (18, 19 & 20 septembre 2014) et sur les États Généraux de l'Eau en Montagne (8-9-10 octobre 2014) qui avaient rassemblé plus de 400 personnes de 33 pays lors de l'édition précédente en 2010 à Megève.



Stéphane Grosset



Pierre Lachenal

Université MEGÈVE des Alpes



ORGANISER UNE UNIVERSITÉ DES ALPES À MEGÈVE, MAIS POUR QUOI FAIRE ?

Tout simplement pour réfléchir au futur des Alpes en mélangeant et partageant les compétences et le savoir des universitaires. Une rencontre incontournable pour décrypter les grands enjeux du territoire alpin et de la montagne.

"HYBRIDATION"

Tel est le mot choisi par Martin Vanier, professeur à l'Institut de géographie alpine de Grenoble, pour qualifier cette première Université des Alpes, organisée par Alpes magazine, la Ville de Megève et le Fonds de Dotation Montagne Vivante. Les organisateurs ont choisi de réunir, en dehors d'un cadre institutionnel, des universitaires de différentes disciplines travaillant sur les Alpes - les géographes Bernard Debarbieux, Martin Vanier et Christophe Gauchon, l'écologue Sandra Lavorel, l'économiste Bernard Pecqueur, ainsi que l'économiste et urbaniste Magali Talandier -, mais aussi de jeunes chercheurs alpins venus présenter leurs travaux, auxquels s'ajoutaient des sorties sur leur terrain, et des projections de films sur les Alpes. Le monde économique, représenté par plusieurs entrepreneurs plutôt pragmatiques, était aussi partie prenante lors d'un café débat pour présenter



Le comité de pilotage de l'Université des Alpes réuni le 8 novembre 2013 à Chambéry (de gauche à droite) :

Stéphane Grosset (gérant "Alpinum Events"), Anne Guichané (Alpes Magazine), Eric de Kermel (directeur de "Bayard Nature et Territoires"), Olivier Thvenet (éditeur en chef "Alpes Magazine"), Olivier Turquin (universitaire et alpiniste), Philippe Bohème (éditeur en chef adjoint "Alpes Magazine"), Marithé Crozet (directrice "Megève Tourisme") et Pierre Lachenal (secrétaire général du "Fonds de Dotation Montagne Vivante").

ses initiatives locales et croiser sa vision du territoire avec les Universitaires intervenants et les Jeunes.

L'idée de cette Université des Alpes était de créer un mix inédit, mêlant transmission des connaissances, émergence d'une nouvelle façon d'appréhender les Alpes et convivialité des échanges, sur le modèle des universités ouvertes à tous.

Bref, il s'agissait de prendre de la hauteur sur nos Alpes pour mieux les cerner. Sous la houlette d'Olivier Turquin, lui-même géographe et coordinateur scientifique de cet événement, les participants ont phosphoré sur quatre axes clés : les Alpes à cultiver, à préserver, à exploiter et à vivre. "Quatre fondamentaux qui permettaient de réfléchir au présent et à l'avenir des Alpes", comme l'a rappelé lors du débat final Bernard Debarbieux, professeur de géographie culturelle et politique à l'Université de Genève.

Un confluent de “Cycles”

Nous arrivons aujourd’hui dans un confluent de cycles, de moments finissants et de moments débutants. Nous avons un phénomène brutalement émergeant, où il faut considérer les Alpes comme une vaste région européenne de haute densité - 80 millions d’habitants dans l’ensemble de l’arc alpin - avec un chapelet de très grandes métropoles tout autour, qui sont autant de clients des activités alpines et en fait de vrais Alpins.

Une génération de **changement**

« Ils sont lyonnais, milanais, genevois, munichois, viennois. L'élargissement de la focale est une formidable interpellation de ce que les Alpes sont en train de devenir. Cela pose de nombreux problèmes sur la gestion de l'espace, d'acceptabilité de la pression métropolitaine, mais en même temps, cela porte une formidable capacité de réinvention des Alpes. Nous sommes dans la certitude que la pression métropolitaine sera une grande question que devront résoudre les Alpins. Dans notre des certitudes comme la révolution de l'or blanc, le tourisme, une agriculture appuyée sur une PAC (Politique Agricole Commune). Nous avons besoin d'un territoire où chercheurs et entrepreneurs, responsables, militants, habitants, etc., assurent le monitoring (le suivi) des transformations et des connaissances. Nous sommes partis pour une génération de changement dans les Alpes et un effort scientifique novateur... » Un changement qui passe par l'Université des Alpes souhaite accompagner et comprendre.

Philippe Bonhème



**RENDEZ-VOUS POUR LA 2^{ÈME} UNIVERSITÉ
DES ALPES LES 18, 19 ET 20 SEPTEMBRE 2014
TOUJOURS À MEGÈVE**

Retrouvez toute l'actualité de l'Université des Alpes sur
www.alpesmagazine.com/universite-des-alpes

Contact : stephane.grosset@alpinum-events.com

époque, d'une très grande complexité, nous avons besoin de travailler sur l'ensemble des facteurs, sur leur interaction, sur les dispositifs de médiation, sur la question des liens et tout ce que ces liens génèrent comme nouvelle forme d'activité, d'imaginaire, etc. Un nouvel agenda de connaissances est en train de se constituer. Nous sommes dans une étape de bifurcation et d'incertitude, bien plus que la génération précédente, assise sur des certitudes comme la révolution de l'or blanc, le tourisme, une agriculture appuyée sur une PAC (Politique Agricole Commune). Nous avons besoin d'un lieu où chercheurs et entrepreneurs, responsables, militants, habitants, etc., ajustent le monitoring (le suivi) des transformations et des connaissances. Nous sommes partis pour une génération de changement dans les Alpes et un effort scientifique novateur... » Un changement que l'Université des Alpes souhaite accompagner et comprendre.

La Vie Locale...

Megève, ambassadrice
du Pays du Mont-Blanc



C'est en Azerbaïdjan, que le Maire s'est rendu durant le mois de novembre afin de présenter Megève aux côtés d'une délégation de parlementaires français. La république d'Azerbaïdjan, située dans le Caucase a initié une politique de développement touristique forte et sans précédent : 5 milliards d'euros d'investissement sur 6 ans pour les seules stations de montagne. Ces stations pourraient bénéficier d'une communication mondiale dans le cadre des Jeux Olympiques de 2014, à l'instar de Sotchi, station créée pour ces Jeux Olympiques dans la partie russe du Caucase.

Ce pays, apaisé, et riche d'un patrimoine touristique et d'un milieu naturel préservé, souhaite s'imposer comme destination phare pour les sports d'hiver.

Conseillés notamment par les Autrichiens et les Suisses en matière de remontées mécaniques, ils veulent désormais s'imposer à l'international. Pour les spécialistes c'est une concurrence qui pourrait se développer au bord de la Mer Caspienne dans les prochaines années, auprès d'une clientèle familiale russe ou asiatique. Mais, loin d'y voir une concurrence, c'est, pour Sylviane Grosset-Janin une porte d'entrée qu'il faut construire entre nos domaines skiables (17 projets de stations sont en cours de création dans le Caucase sur 4 pays).

La clientèle débutant sur les pistes de ski du Caucase, pourrait apprécier notre savoir-faire, notre histoire, notre patrimoine et notre notoriété. C'est donc un produit d'appel pour les stations du pays du Mont-Blanc et particulièrement Megève. Ainsi, une délégation est attendue cet hiver, et notamment la première dame d'Azerbaïdjan, qui viendra en personne découvrir notre domaine skiable, nos infrastructures et nos professionnels de la Montagne et du Tourisme.

Grand nettoyage pour la statue de Margara



Installée en 1984 au cœur du Square de la Baronne Noémie de Rothschild, **la sculpture** sur le thème de la famille en marbre de Carrare réalisée par Pierre Margara **a été nettoyée par l'artiste en personne.**

Poncée, rénovée et recouverte d'un enduit pour mieux la protéger des épreuves du temps, elle a retrouvé une blancheur lumineuse laissant apparaître un léger veinage.



Megève
Tourisme

L'organisme certificateur
AFNOR a décidé de confirmer
le renouvellement des
2 certifications de Megève
Tourisme jusqu'en 2016.

C'est le seul Office de Tourisme de France à obtenir la certification environnementale en complément de celle de la qualité de service couvrant l'ensemble des activités d'un office de tourisme (accueil et information, promotion et communication, production et commercialisation, activités événementielles et boutique).



ANIMATIONS ESTIVALES :

Quelques nouveautés 2014

Le 178^{ème} Festival des Musiques du Faucigny s'invitera à Megève le 29 juin 2014. Certainement le plus vieux festival de musique de France dont les origines remontent au Moyen Age, il réunit, tous les orchestres de la Fédération des Musiques du Faucigny : 39 sociétés et plus de 1500 musiciens, pour des séries de concerts uniques.

- Megève aura le Blues cet été ! Le **Premier Festival de Blues de Megève** entraînera son public aux sources de la musique moderne... de quoi ravir les mélomanes comme les amateurs.
- La **MB RACE**, course VTT, installera son village au cœur de Megève et la mythique course de vélo, le **Criterium du Dauphiné**, fera étape à Megève. Un départ sur mesure pour notre Station, puisque il s'agira de relier Megève à Courchevel !



CHENIL
du Pays du Mont-Blanc
Pension canine

Ses vacances à lui s'organisent aussi !

Un accueil de qualité
Un service professionnel
Des locaux modernes & confortables

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Samedi : de 09h00 à 12h00

Renseignements et réservation : 04 50 47 17 41 ou 06 86 93 45 60
chenil@ccpmb.fr
www.chenil-mont-blanc.fr

Pays du Mont-Blanc
communauté de communes



Megève, 4 fleurs commune

C'est officiel, la Commune de Megève confirme l'obtention de sa 4^{ème} fleur par le label Villes et Villages fleuris. Une belle récompense pour le travail effectué par les agents de la Commune mais également toutes les personnes qui ont à cœur le fleurissement de leurs habitations ou l'entretien de leurs jardins !

Bravo à tous !

Des NOUVEAUX commerces...

• La BOUCHERIE de MEGÈVE : changement de propriétaires mais pas d'activité ! Sandra HUC et Roland Socquet-Juglard sont les nouveaux repreneurs de la Boucherie de Megève, située route du Palais des Sports.

Cette initiative a bénéficié du soutien d'ARVRE GIFFRE INITIATIVE, une plate-forme économique pour les créateurs/repreneurs d'entreprise sur la vallée de l'Arve. Crée en 1997, cette association est membre du réseau national France initiative et se situe dans les locaux de la maison de l'emploi de Bonneville.

D'autres commerces de bouche :

• L'ÉPICURIE, MEGÈVE MARKET, NICOLAS, DRAGIFLORE...



Des nouveaux locaux pour la Direction Générale Adjointe de l'Aménagement et de l'Environnement

Après de longs mois de travaux, la Direction Générale Adjointe de l'Aménagement et de l'Environnement (D.G.A.A.E.), situé 2023 route nationale, accueille désormais les services suivants :

- Direction des Services Techniques
- Pôle espaces publics de proximité (*services montagne, cadre de vie, voirie, espaces verts*)
- Pôle Bâtiments
- Megève Parkings
- Régies municipales de l'eau et de l'assainissement
- Bureau d'études et projets
- Sécurité des espaces publics

Rejoignant ainsi les services de la police municipale installés depuis plus de 2 ans.

Cet investissement, s'inscrit dans la volonté d'amélioration continue des services offerts à la population initiée en 2012 avec l'obtention de la certification ISO 9001 : locaux accessibles pour les usagers, comme pour les entreprises, confort de trouver l'ensemble des services dans le même bâtiment, bâtiment répondant aux normes en vigueur, parking visiteur de 15 places.

Ces locaux marquent également une amélioration des conditions de travail des agents. D'une part afin de répondre aux exigences des réglementations qui encadrent de plus en plus les conditions de travail, et d'autre part pour proposer aux agents un confort dans leur travail. Alors que depuis des années le point d'indice des traitements de la fonction publique n'a pas évolué, la municipalité, doit pouvoir donner aux agents des conditions de travail favorables à l'investissement personnel, au dynamisme et à la motivation de chacun.

Ce chantier, au budget maîtrisé a su mutualiser les savoir-faire en interne.

En libérant l'espace de la régie des eaux et de l'assainissement et du bureau d'étude, le projet de reconstruction in situ du nouveau centre de secours de pompiers va pouvoir débuter et assurer ainsi le maintien d'une unité d'intervention sur Megève, qui couvrira aussi Praz-sur-Arly, Combloux et Demi-Quartier. L'étude de faisabilité a d'ores et déjà été réalisée par le S.D.I.S., reste maintenant aux services du Département à budgérer ce projet dans sa programmation pluriannuelle (5 ans). Dans l'attente de ce chantier la Commune a réalisé des travaux de mise en sécurité et de confortement de la façade.

Et bientôt le garage...

Le garage communal est en cours d'installation dans les anciens locaux de l'entreprise Borini en entrée de village. Ce déménagement va permettre de sécuriser et améliorer les conditions de stationnement des engins et véhicules techniques, et de réduire le délai d'intervention et de mobilisation des équipes spécialisées dans le déneigement. Le matériel ne sera plus soumis aux aléas météorologiques et pourra être stocké dans de bonnes conditions.

Quelques chiffres

Montant prévu des travaux :
1 537 534,96 €

Montant réalisé :
1 475 220,48 €

22 bureaux, 2 salles de réunion.
Une surface de plancher de 896 m².

C'est également un contrat de performance énergétique qui permettra à la collectivité une aide d'environ 12 000 €.

Le Pays du Mont-Blanc : Un taux de survie des entreprises le plus élevé du Département !

Le Pays du Mont-Blanc est marqué par une forte activité touristique.

877 entreprises ont été créées dans le Pays du Mont-Blanc en 2012 soit 13% des créations d'entreprises haut-savoyardes, en légère régression de 1% par rapport à 2011.

Le taux de survie à 5 ans est l'un des plus élevés : 61% des entreprises créées en 2006 étaient toujours actives en 2011.

On note une surreprésentation des créations d'entreprises dans les activités de services à destination des particuliers (enseignement, santé, action sociale, activités récréatives et autres services à la personne). Le nombre de créations progresse significativement dans l'industrie et la construction. Il régresse dans les activités financières, l'hébergement-restauration, les activités immobilières et le commerce.

Source : Rapport annuel - Edition 2013 - L'Observatoire de la création d'entreprise en Haute-Savoie

L'INVESTISSEMENT LOCATIF : le maintien en zone B2 préservé !

Par arrêté n°13-324 du 31 octobre 2013, la Préfecture de Haute-Savoie a accepté la demande de dérogation des Communes du Pays du Mont-Blanc afin de maintenir le territoire en zone B2, à savoir un plafonnement des loyers à 8,59 €/m². Les services de la Commune de Megève continuent leur travail auprès des services de l'Etat pour obtenir un passage en zone B1 soit un plafond à 9,88 €/m².

Cette mesure contribuerait à rendre l'investissement locatif permanent plus compétitif sur Megève et favoriserait la remise sur le marché de la location permanente, des biens aujourd'hui destinés à la location saisonnières, voire vacants.

Vis ma Station

Les Coulisses d'une station



Le mardi 22 octobre s'est déroulée la 4^{ème} édition de **Vis ma Station**, placée sous le thème des coulisses d'une station. Les adolescents ont pu ainsi être plongés pendant tout un après-midi au cœur des métiers spécifiques de la station. Ils ont notamment eu l'opportunité de visiter l'établissement hôtelier "Les Fermes de Marie", découvrant les endroits cachés, comme les cuisines.

Ils sont ainsi passés d'ateliers en ateliers : des cabines du Chamois, aux pisteurs secouristes, à l'usine d'enneigement à Javen et terminant à l'Office du Tourisme, pour finalement rejoindre la salle des Congrès du Palais des Sports où un défi les attendait : celui de créer une affiche qui mettrait en avant leur station.

Bravo aux jeunes qui ont su se prendre au jeu et faire preuve de créativité !



Trophée Roses des Sables : 9^{ème} place pour Véronique Touret et Virginie Amoretti-Huvelle !

Après 10 jours passés sur les routes, c'est à la 9^{ème} place que les pilotes mégevannes Véronique Touret et Virginie Amoretti-Huvelle ont achevé cette 13^{ème} édition du Trophée Roses des Sables. Un beau résultat puisque cette année le trophée rassemblait plus de 400 participantes. Mais ce n'est pas le classement qui aura marqué les esprits de ces femmes mais plutôt l'expérience humaine de cette incroyable aventure.

Car au-delà de l'exploit sportif c'est également un rallye plein de solidarité et d'émotion. Grâce à leur participation, ce sont 30 tonnes de matériel scolaire et médical qui ont pu être acheminés au Maroc, 5000 € qui ont été versés au profit de l'Association "Enfants du désert" et 44 enfants qui ont été parrainés.

Le Mont d'Arbois équipé en enneigeurs

C'est une grande première qui aura lieu cet hiver : 67 enneigeurs seront installés sur le domaine du Mont d'Arbois. L'objectif de cette mise en place est d'assurer la qualité de neige des zones très fréquentées, telles que la piste de l'Alpage ou le plateau du Mont d'Arbois. Ce projet a un impact touristique et économique fort car il devenait incontournable d'assurer un retour en station ski aux pieds. D'autant que c'est un secteur très rentable qui réunit beaucoup de pistes mais implique très peu de remontées mécaniques.

De plus, ce projet a été conçu dans le respect des problématiques environnementales pour préserver la beauté du site et limiter au maximum l'impact en équipement, tout en restant attentif à l'aspect sécurité via un suivi quotidien des différents équipements et notamment de la retenue colinéaire.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE : Un repas des aînés aux saveurs vietnamiennes très apprécié !



B I L A N "Fonds Air Bois"

Le Fonds Air Bois est un dispositif porté par le Syndicat Mixte d'Aménagements de l'Arve et de ses Abords (SM3A) sur un territoire couvrant 6 Communautés de Communes dont la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc.

Il consiste à encourager les habitants du territoire à changer leur chauffage individuel au bois pour un matériel plus moderne et plus écologique.

Ce dispositif est cumulable avec le crédit d'impôt déjà existant de 15 ou 26% du montant du nouvel appareil auquel pourra s'ajouter en 2014 la prime exceptionnelle d'aide à la rénovation thermique du logement privé.

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc est fière d'être le territoire moteur de l'opération. Selon les derniers chiffres, sur près de 300 dossiers déposés, 30% proviennent du Pays du Mont-Blanc, permettant à 90 particuliers de bénéficier de l'aide de 1000 €.



Megève n°1 des stations de ski pour l'Équipe Magazine

“ Je me réjouis que le savoir-faire et la qualité de la station de Megève soient ainsi reconnus au travers de critères précis. Et ce sont d'ailleurs sur ces critères que nous avons travaillé depuis plusieurs années et pour lesquels nous avons mis en œuvre de nombreuses initiatives :

- **S'agissant du domaine skiable :** le système d'enneigement, le changement des cabines du Rocharbois, l'augmentation modérée des forfaits sur lesquels seule la TVA est imputée, le développement de l'espace free ride, et des zones d'activités comme le big air bag, mais également l'installation de la vidéo sur le snowpark, et la mise en place de navettes hippomobiles gratuites pour les skieurs pour relier les domaines skiables.
- **L'espace nordique et le biathlon** qui ont fait l'objet d'une attention particulière ces dernières années : amélioration de la qualité des pistes, obtention du label 3 sapins nordic, installation d'un nouveau pas de tir, initiations gratuites...
- **Le label Famille Plus Montagne confirmé en 2012**, qui met en avant la volonté de la municipalité de développer le tourisme familiale avec la création des Megève Pass, des animations spécifiques, la rénovation des bassins intérieurs de l'espace aquatique ou encore les animations sur les patinoires intérieures et extérieures.
- **Le lancement de la restructuration du palais des sports**, création de nouveaux espaces fitness et la diversité des espaces multisports proposés.
- **Les aménagements importants effectués en terme d'accessibilité dans le village**, comme l'extension de la zone piétonne.
- **L'ouverture du SPA des sports**, équipement municipal sous mandat de gestion, confortant l'offre SPA de la station à des tarifs adaptés.
- **La restauration**, avec bien évidemment nos chefs étoilés, dont le célèbre trois étoiles Emmanuel Renaut, mais également l'ensemble des chefs de Megève et des restaurateurs, et les animations créées autour, comme cuisine mon village.
- **La création d'une application smartphone** dédiée à la station et d'une application pour les navettes skieurs gratuites.
- **L'effort particulier pour dynamiser l'hébergement haut de gamme** (hôtel Four Season) tout en préservant l'hôtellerie familiale.
- **La dynamique importante initiée par le Club des Sports** pour inscrire Megève sur le calendrier de la F.I.S. pour l'organisation des coupes du Monde.
- **Megève, Commune-Station Best of the Alps**, a su conserver son Cœur de station authentique. Les travaux récents dans les rues piétonnes pour embellir et développer les zones pavées...

Toutes ces initiatives ont contribué à développer Megève et à la conduire cette année au premier rang des stations de ski françaises. C'est donc avec honneur et humilité que nous avons pris connaissance de ce classement, car nous avons tous bien conscience de l'importance des efforts et du travail fournis, et nous avons également pleinement conscience, qu'au-delà d'un classement, c'est auprès de nos clients et de nos usagers, que nous devons chaque jour conserver cette place qui nous honore aujourd'hui. ”

Sylviane Grosset-Janin
PDG de la SEM des Remontées Mécaniques,
Présidente de Megève Tourisme

La Vie du Conseil municipal

La vie nocturne de Megève SÉCURISÉE et PRÉSERVÉE !

Une convention, entre les Services de l'Etat, la Commune de Megève et les exploitants de débits de boisson a été signée le lundi 18 novembre 2013 en Mairie. Une première dans le Département, cette initiative permet non seulement d'officialiser les bonnes pratiques ayant cours à Megève, mais également de mettre en avant la qualité des établissement de nuit et le travail effectué par leurs gérants depuis de nombreuses années, tout en facilitant et sécurisant l'organisation de la vie nocturne dans notre Commune-Station.

La collectivité a d'ailleurs joué pleinement son rôle ces dernières années afin d'accompagner le fonctionnement de ces établissements, en renforçant la coordination avec les services de la gendarmerie, en réunissant régulièrement leurs gérants, en mettant en place des patrouilles de nuit de la police municipale en saison et en développant la vidéo protection (59 caméras en 2 ans) sur le domaine public. En outre, Megève dispose de deux sociétés de surveillance qui interviennent l'une pour la collectivité sur les bâtiments communaux, l'autre pour l'union des commerçants, ce qui engendre une présence supplémentaire préventive chaque nuit.

Aussi, cette nouvelle plateforme collaborative proposée par les services de l'Etat va faciliter l'examen des demandes de dérogations d'ouverture tardive dans un esprit collaboratif. La convention met en avant les actions menées en termes de santé publique, de sécurité routière, de prévention contre l'alcoolisme, de lutte contre les nuisances sonores et de sécurité publique.

La municipalité se réjouit qu'au travers de cette convention, c'est avant tout un équilibre précieux et fragile qui est préservé, entre la tranquillité de ceux qui vivent à l'année ou qui viennent chercher du sommeil et le maintien de l'animation nocturne et du dynamisme économique.

Expression politique...

du groupe Tribune majoritaire

Claude Duvillard, Premier Adjoint au Maire, délégué à l'administration générale et aux finances.

Le dépôt de permis de construire concernant la réhabilitation de la Gendarmerie de Megève sera déposé dans les prochains jours. C'est une victoire à plusieurs titres. D'abord pour le maintien de la brigade de Gendarmerie sur la Commune, une proximité qui rassure et qui profite à tous, comme nous avons pu le constater lors de la signature de la récente charte signée avec l'Etat pour les dérogations d'ouvertures tardives des établissements de nuit (voir article ci-dessus). C'est aussi la préservation des familles de gendarmes sur notre Commune et son importance pour la fréquentation des écoles. C'est enfin au travers de cette réhabilitation la création de nouveaux logements permanents, et un lieu pour les répétitions de théâtre, la vie associative et culturelle.

Je me félicite que ce projet puisse se finaliser en confortant non seulement la pérennité d'un service de proximité sur notre territoire mais également en favorisant la vie et l'animation locale.

Tribune du groupe minoritaire

Les Sports

Une Maison des Sports à Megève

LE CLUB DES SPORTS EST ACTUELLEMENT DISPERSÉ ENTRE LES BUREAUX, SITUÉS MAISON DE LA MONTAGNE AU CENTRE DU VILLAGE ET LES LOCAUX DES SECTIONS SE TROUVENT SOIT AU PRAILLE, ROUTE NATIONALE, SOIT AU PALAIS DES SPORTS.

Conscients des difficultés d'organisation et de cohérence liées à cette dispersion, le Club des Sports et la municipalité, ont souhaité proposer la création d'une Maison des Sports, véritable **lieu de vie pour le sport à Megève**.

Cette maison des Sports va permettre de rapprocher tous les services du Club des Sports, en un lieu unique, tout en permettant le stationnement des véhicules du club, des visiteurs et des nombreux bénévoles. Ce bâtiment répondra aux normes d'accessibilité et d'isolation.

Le bâtiment abritera également une salle de musculation dédiée aux jeunes de la Team Megève, facilitant ainsi les entraînements. Ce sont les anciennes machines de l'espace forme qui vont retrouver ainsi une nouvelle utilité.

Le permis est accordé, les travaux débuteront durant l'hiver ou au début du printemps.

Audi FIS SKicross World Cup

Rendez-vous les 8, 9,
10 et 11 janvier 2014
à la Cote 2000 !

Rappelons que vous pouvez être bénévoles pour participer à l'organisation de cet événement sportif.

Contact au 04 50 21 31 50
ou par mail
info@csportsmegève.com



ZOOM sur nos sportifs mégevans : La Team Megève

La saison d'hiver a commencé pour les sportifs de la Team Megève. L'occasion de faire un rappel sur la composition de l'équipe.

La **Team Megève** regroupe les sportifs mégevans, faisant partie du Club depuis au moins 3 ans, ayant rejoint l'équipe de France et participant aux compétitions internationales.

La **Team Megève** accompagne les sportifs et les aide financièrement à travers une contribution annuelle. Les athlètes portent ainsi l'image de Megève.

Cet été la **Team Megève** avait mis en place une nouveauté : la possibilité de sponsoriser en ligne ces champions. C'est Jean-Marc Seigneur qui a été à l'initiative de ce projet : les internautes finançaient en ligne les objectifs des différents sportifs en contrepartie de divers services (autographes, remerciements personnalisés...). L'opération a porté ses fruits puisque deux athlètes ont réussi leur pari.

Ski freestyle :

BEDOUET Albert, BENNA Anthony,
BOUARD Léa, BURILLE Arnaud,
CABROL Camille, GAIDDON Gael
et SEIGNEUR Yohan.

Ski de fond : CHAUDET Benoit et PARISSE Clément.

Biathlon : BORGEOT Rémy.

Curling :
FRARIER Jérémie

Ski alpin : MARCHAND Aurélie, TISSOT Maxime

Famille, Enfance & Éducation



Réforme des rythmes scolaires !

L'application de la réforme entrera en vigueur pour l'école **Henry Jacques Le Même** à la rentrée 2014-2015. L'organisation du temps scolaire permettra de libérer les élèves dès 15h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, le mercredi les élèves seront en classe entre 8h30 et 11h45.

Un service de restauration sera proposé le mercredi à midi pour les familles qui ne pourront reprendre leur enfant dès 11h45. L'accueil de loisirs prendra en charge les enfants à compter de cette heure pour assurer le temps de restauration puis les animations sur le temps de l'après-midi.



Exposition de POÉSIES à la médiathèque

Les classes de l'école élémentaire Henry Jacques Le Même ont travaillé sur la poésie. À partir d'un objet, les élèves ont libéré leur imagination pour produire quelques vers personnels ou humoristiques.

Par exemple : l'éponge évoquait pour certains Bob l'éponge....qu'ils ont pu dessiner pour illustrer leurs œuvres poétiques.



“Nous avons été accueillis comme de vrais conseillers municipaux”

Vendredi 8 novembre, les élèves de CM1/CM2 de l'école Henri-Jacques le Même se sont rendus à la Mairie de Megève. Ils ont été reçus en salle du conseil municipal par M^{me} le Maire et son adjointe déléguée à la famille, l'enfance et l'éducation, Eliane Jiguet. M^{me} Sylviane

Grosset Janin leur a expliqué le fonctionnement d'une mairie. Ils ont pu voter et porter l'écharpe le temps d'une photo. Chacun est reparti avec un goûter et un bonnet. Une leçon d'éducation civique qu'ils ne sont pas prêts d'oublier !



“Les P'tites Frimousses” :

Découverte et bonne humeur au cœur du Mont d'Arbois !

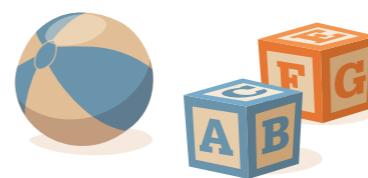
La crèche touristique de Megève, plus communément appelée “**Les p'tites Frimousses**”, est idéalement située au pied des pistes et des remontées mécaniques du Mont d'Arbois. C'est un lieu d'accueil, mais surtout de rencontres et de jeux, dédié aux petits vacanciers. Les enfants sont accueillis 7 jours sur 7, y compris les jours fériés, des vacances de noël à mi-avril, suivant l'enneigement.

Aux “p'tites Frimousses”, les enfants de toutes les nationalités se retrouvent, viennent passer un bon moment et repartent plein de souvenirs. Tout est fait pour que chaque jour ne soit que découverte et amusement au travers de promenades en luges ou raquettes, jeux collectifs et ateliers créatifs !

Pour découvrir les 1^{ères} joies de la montagne auprès d'une équipe professionnelle de la petite enfance, certaines conditions sont requises :

- Avoir entre 12 mois et 3 ans durant les vacances scolaires et 10 mois et 3 ans hors période de vacances scolaires.
- Se présenter avec le carnet de santé de l'enfant ou d'un certificat médical de non contre-indication à la vie en collectivité datant de moins de 3 mois.

Pour répondre au mieux aux besoins des familles et à leur rythme de vacances, plusieurs formules d'accueil s'offrent à eux :



JOURNÉE : 9h30 à 17h
MATIN : 9h30 à 12h30
MATIN (REPAS) : 9h30 à 14h
APRÈS-MIDI : 14h à 17h
APRÈS-MIDI (REPAS) : 11h à 17h

À Megève, tout a été pensé pour la famille. La crèche “**Les p'tites Frimousses**” partage les locaux avec le club Piou-Piou de l'ESF. Il n'est pas rare que les animatrices retrouvent les enfants à 3 ans, avec quelques centimètres de plus, chez leurs voisins les skis aux pieds.



Le mot de *Cathy Valencot*
(Responsable Opérationnelle Petite Enfance de Megève)



La particularité de la crèche du Mont d'Arbois est que l'on accueille des enfants sur de courtes périodes et uniquement durant la saison d'hiver. Suivant les demandes et les disponibilités, nous acceptons des petits vacanciers le reste de l'année sur la crèche du multi-accueil “La grande crèche”.

Pour la saison d'hiver 2012/2013 nous avons comptabilisé 530 familles inscrites et 9301 heures de présence d'enfants sur la structure “Les p'tites Frimousses”. Il faut donc faire preuve d'une bonne organisation mais on peut réussir à faire de belles choses même sur de courtes périodes et c'est ce que nous essayons de faire au quotidien.

Les vacances à l'accueil de loisirs :

Un hiver avec Flocon !

Il était une fois un petit ours blanc, se prénommant Flocon, qui décida de partir voyager et de faire le tour du monde pour se faire plein de copains. Bonnet, écharpe, sac à dos et hop l'aventure commence... Canada, Suède, Norvège, Russie...

Pour cet hiver, il a posé ses valises à Megève, plus précisément à l'Accueil de Loisirs où il va nous raconter toutes ses belles histoires. Les enfants vont découvrir de nouveaux paysages, de nouvelles cultures au travers d'activités manuelles, de multi jeux, intérieurs et extérieurs, élaborés par des animateurs investis.

Lorsque Flocon parlera de la Russie, les Jeux Olympiques seront mis en avant et les enfants participeront à des épreuves sportives en tout genre, raquettes, ski de fond, patins à glace... Les enfants pourront plonger dans cet univers qui plaira aux plus jeunes grâce à notre mascotte mais aussi aux plus grands car notre petit ourson sait se montrer moderne et innovant !

Un hiver féérique, ludique et dynamique attend les enfants tout au long des vacances scolaires et des mercredis...



ouvert de 8h à 18h30

LUTINS : 3-5 ans / CANAILLOUS : 6-12 ans

Vacances de Noël : Du lundi 23 décembre 2013 au vendredi 3 janvier 2014.

Vacances d'Hiver : Du lundi 17 février au vendredi 14 mars 2014.

AU PROGRAMME : patin, luge, foot sur neige, concours de bonhommes de neige, balades en raquettes, chasse au trésor autour de Flocon...

Possibilité de navettes pour les cours collectifs de ski du Jailet (attention places limitées).

Aménagement de la cuisine
au service petite enfance
& réfection de peinture
dans l'espace filous



Nouveaux
HORAIRES
d'OUVERTURE
de la crèche
et du centre
de loisirs :
de 8h à 18h30
(à partir du 2 décembre)



Semaine du GOÛT

Anne Magnin, diététicienne à la Fondation Morand-Allard, nous a concocté de délicieux moments pour cette semaine pas comme les autres. Au menu : découverte des saveurs et émerveillement des yeux et des papilles.

- **Les enfants ayant eu la joie de manger au restaurant scolaire** auront pu découvrir des repas festifs et originaux (cassolette de Saint-Jacques, canards aux pêches, panacotta au spéculos...).
- **Anne est intervenue dans des classes de maternelles** afin de réaliser des dégustations tout en rouge et jaune.
- **La cuisine de la Fondation a été investie par des classes de CP et maternelles** afin de découvrir l'endroit où chaque repas est pensé, chaque aliment découpé, cuisiné et préparé.
- **Durant 2 jours, les classes de CM2** de l'école Henry Jacques Le Même et Saint Jean Baptiste ont eu l'honneur et la joie de découvrir un établissement hôtelier haut de gamme à Megève, "Les Fermes de Marie". Après une visite des lieux, les enfants sont passés derrière les fourneaux, équipés d'une toque et d'un tablier. Les petits apprentis ont fait connaissance avec 3 chefs de l'établissement : **Thierry Guinot, Christophe Khaled et Luc Baillé**.

Chacun a pris part à l'élaboration de l'entrée : coquille aux truffes, jambon à l'os avec une crème de parmesan, beaufort et abondance. La nouvelle brigade de commis a aidé les chefs avec beaucoup d'enthousiasme. Ils ont fait preuve d'une grande participation et ont porté un intérêt particulier aux produits travaillés. Avant de pouvoir s'installer et déguster le repas proposé, les enfants ont décoré leur table aux couleurs d'automne avec des coloquintes.

• **Thierry et son épouse, propriétaire de la boulangerie "Le Fournil de Megève"** ont accueilli durant une semaine les classes de CP des deux écoles de Megève. Vêtus de tee-shirts blancs et d'un calot sur la tête, les enfants ont découvert les différentes étapes de la fabrication du pain. En passant du façonnage à la cuisson, le métier n'a plus de secrets pour eux. Chaque petit boulanger a pu ramener sa création à la maison et la déguster en famille. Thierry les a félicité pour leur participation et a offert un pain au chocolat pour le goûter.

À RETENIR :

- Le four a une capacité de 120 baguettes
- La cuisson est à 250°C
- La durée : 15 min



Cette semaine pleine de découvertes suscitera peut-être de futures vocations !

[La crèche de Megève a les sens en éveil !]

À l'occasion de la semaine du goût les Hôpitaux du Mont-Blanc ont fait voyager les enfants de la crèche de Megève le temps d'un goûter.

Chaque petit chef, muni de sa toque, a pu toucher, sentir et goûter des fruits exotiques (Kumquat, papaye, fruit de la passion, ananas et mangue). Un atelier senteur leur a été proposé avec de la menthe, des bâtons de cannelle, du cacao et des gousses de vanille. Et pour finir les plus gourmands ont pu déguster un grand choix de mignardises (chocolats, framboises, mandarines, citron/coco...). Chaque enfant est reparti très fier avec un diplôme du "parfait petit chef" à exposer à la maison !

Menu

ENTRÉE

- Coquille aux truffes, jambon à l'os avec une crème de parmesan, beaufort et abondance

PLAT

- Filet de bœuf grillé accompagné de foie gras, frites de polenta, compote de myrtilles

DESSERT

- Coupe Mont-Blanc (crème de Châtaignes et meringue recouvert d'une feuille d'or)

La Vie de la Commune

Publication
Crédits photos...

Directeur de publication : Sylviane Grosset Janin
Rédacteur en chef : Sophie Muffat-Méridol
Rédacteurs : Sophie Muffat-Méridol et Elyse Rey.

Réalisation : Agence **Kractères**
Crédits photos : Commune de Megève, Megève Tourisme, DDD, Nicolas Joly, Simon Garnier, Fotolia, Adrien Vietez, Jean-Pierre Noisillier & X.
Impression : Imprimerie Esope.

Travaux de rénovation :

La réglementation thermique des bâtiments existants

LA RÉGLEMENTATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS EXISTANTS S'APPLIQUE AUX BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS ET TERTIAIRES EXISTANTS, À L'OCCASION DE TRAVAUX DE RÉNOVATION (PRÉVUS PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE).

Elle repose sur les articles L. 111-10 et R.131-25 à R.131-28 du Code de la construction et de l'habitation ainsi que sur leurs arrêtés d'application.

L'objectif général de cette réglementation est d'assurer une amélioration significative de la performance énergétique d'un bâtiment existant lorsqu'un maître d'ouvrage entreprend des travaux susceptibles d'apporter une telle amélioration.

Les mesures réglementaires sont différentes selon l'importance des travaux entrepris par le maître d'ouvrage : la réglementation distingue les rénovations très lourdes de bâtiments de plus de 1000 m², achevés après 1948, des autres cas de rénovation.

Le cas des bâtiments existants :

Le texte concerné est l'arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants liste l'ensemble des travaux visés et donne les exigences associées. Ces dispositions sont applicables pour les travaux dont la date d'acceptation des devis ou de passation des marchés, ou à défaut la date d'acquisition des matériels visés est postérieure au 31 octobre 2007.

À qui s'applique cette réglementation ?

Les bâtiments existants résidentiels et non-résidentiels sont concernés par ces dispositions, à l'exception de ceux soumis aux mesures concernant les rénovations lourdes. Ces obligations s'appliquent :

- Aux bâtiments de moins de 1000 m², quels que soit l'importance des travaux portant sur la thermique entrepris ;
- Aux bâtiments de moins de 1000 m² qui font l'objet de travaux de rénovation plus légers (qui ne reprennent pas l'ensemble des postes susceptibles d'améliorer la performance énergétique).

Elle s'applique également à tous les bâtiments construits avant 1948.

“À TITRE D'ILLUSTRATION, UN PARTICULIER QUI FAIT REMPLACER SES FENETRES, INSTALLE UNE CHAUDIÈRE NEUVE OU ENTREPREND DES TRAVAUX D'ISOLATION DANS SON LOGEMENT, UN PROPRIÉTAIRE BAILLEUR QUI FAIT REALISER DES TRAVAUX POUR REMPLACER UNE CHAUFFERIE D'IMMEUBLE, UN PROPRIÉTAIRE DE LOCAUX DE BUREAUX QUI RENOUE SON INSTALLATION DE VENTILATION, ... SONT SOUMIS A DES OBLIGATIONS DANS CE CADRE.”

Quelles sont les exigences à respecter ?

Lorsqu'un maître d'ouvrage décide de remplacer/installer un élément d'isolation, un équipement de chauffage, de production d'eau chaude, de refroidissement, de ventilation ou un équipement d'éclairage (ce dernier poste ne concerne que les bâtiments tertiaires), il doit installer des produits de performance supérieure aux caractéristiques minimales mentionnées dans l'arrêté du 3 mai 2007.

Les exigences ont pour ambition de cibler les techniques performantes tout en tenant compte des contraintes de l'occupant, ce qui permettra, en intervenant sur suffisamment d'éléments, d'améliorer significativement la performance énergétique du bâtiment dans son ensemble.

Pour chaque élément susceptible d'être installé ou changé, l'arrêté du 3 mai 2007 donne le critère de performance exigé pour le produit.

À titre d'exemple...

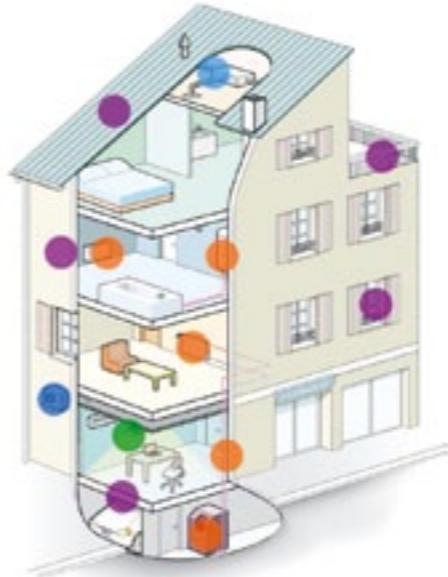
• Lorsque des fenêtres sont remplacées, les nouvelles fenêtres doivent, sauf cas particulier précisé dans le texte, présenter une performance minimale qui correspond à un double vitrage à isolation renforcée ;

• Lorsque les combles perdus d'une maison ou d'un immeuble sont isolés, une résistance thermique minimale R de 4,5 W/m² est exigée, c'est à dire environ 15 à 20 cm d'isolant thermique selon le type de matériau ;

D'autres éléments font l'objet de dispositions spécifiques, détaillées dans l'arrêté du 03 mai 2007.

Les 8 points de la RT “élément par élément”

- Isolation parois opaques
- Isolation parois vitrées
- Chauffage
- Eau chaude sanitaire
- Refroidissement
- Ventilation mécanique
- Éclairage non résidentiel
- Energies renouvelables



Afin de vous accompagner dans vos projets de rénovation, l'association “**Priori-terre**”, basée à Meythet, dispose d'une équipe de conseillers à votre disposition pour répondre à vos questions, trouver des subventions ou vous accompagner dans vos projets liés à l'énergie, l'eau, la consommation...

Plus d'infos : 04 50 67 17 54 / www.prioriterre.org



Logements aidés

L'étude d'aménagement de 9 logements aidés dans le secteur du Bandu été finalisée.

Un nouveau projet de logement qui pourrait rapidement se concrétiser.



Mairie de Megève

Du lundi au vendredi
(8h - 12h / 13h - 17h).

mairie.megeve@megeve.fr
www.megeve.fr

• Permanence ÉTAT CIVIL :
Le samedi (9h - 12h).

• URBANISME :
Du lundi au vendredi (9h - 12h).
Tél. +33 (0)4 50 93 29 29

Police Municipale

Tél. +33 (0)4 50 93 29 22

• OBJET TROUVÉS :
Tél. +33 (0)4 50 93 29 22

• INTERVENTIONS D'URGENCE :
Tél. +33 (0)6 16 58 03 87

Régie Municipale des Eaux
Tél. +33 (0)4 50 91 09 09

Palais des Sports

Tél. +33 (0)4 50 21 15 71

• Service ACTIVITÉS JEUNESSE et SPORTS :
Tél. +33 (0)4 50 21 59 09

• HALTE GARDERIE,
CENTRE DE LOISIRS
Service ENFANCE :
Tél. +33 (0)4 50 58 77 84

Gendarmerie
& secours en montagne
Tél. 17 ou 112 (pour les portables)
ou +33 (0)4 50 91 28 10

Pompiers
Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU Tél. 15

EDF Tél. 09 69 32 15 15

Bureau de Poste
Du lundi au vendredi (9h - 12h15
et 14h - 17h) et samedi (9h - 12h)
Tél. +33 (0)4 50 93 26 81

Déchetterie
Ouverte tous les jours de 8h15 à 18h15
(fermée de 11h45 à 13h30). Fermée
les dimanches et les jours fériés.
Tél. +33 (0)4 50 91 40 12

Mairie Pratique, État Civil, & Numéros Utiles

Le Facilibus

Depuis le 2 septembre, un service de transport à la demande a été mis en place par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc : le Facilibus. Ce service fonctionne uniquement sur réservation : un minibus vient chercher l'usager à l'arrêt le plus proche de son domicile pour le déposer à un autre arrêt le plus proche de sa destination. Les personnes à mobilité réduite sont prises en charge en porte à porte directement. Les déplacements se font uniquement sur l'ensemble des 10 communes de la CC Pays du Mont-Blanc : Combloux, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Les Contamines Montjoie, Megève, Passy, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais-les-Bains, Sallanches.

Le FACILIBUS circule toute l'année, du lundi au samedi, de 9h à 12h45 et de 13h45 à 18h30. Appelez le 0 800 2013 74



Le Marché hebdomadaire

Vendredi matin sur le parking de l'autogare et dans les rues du village.

Les 3 & 15 novembre au matin.



Stationnez malin

Guide du stationnement "Hiver 2013/14" : disponible sur le site internet, en Mairie ou sur demande auprès de

Megève Parking - 2023, route nationale - BP 23 - 74120 Megève
Tél. + 33 (0)4 50 21 26 05 / Renseignements au + 33 (0)4 50 21 18 30

Les ventes en ligne sur www.megeve-parking.fr

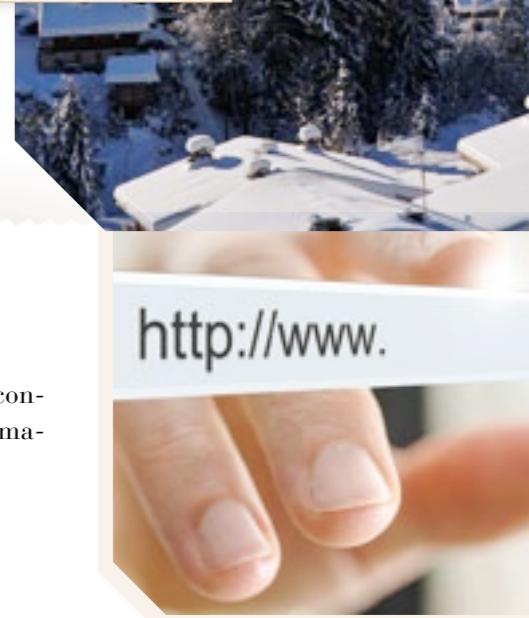


Accès WiFi gratuit

Mairie, Médiathèque
Gare routière, Palais des Sports, Megève Tourisme, Place de la Mairie, Gare d'arrivée téléphérique Rochebrune, Parking Palais des Sports, Chalet de la Plaine, Patinoire centrale, Aéroport, Tour Magdelain, Bureaux de l'innovation/coworking, Musée de Megève, Musée de l'Hermitage, Fondation Morand Allard et Cote 2000.

Retirez votre code d'accès à l'accueil de la médiathèque ou de Megève Tourisme ou par SMS gratuit en vous connectant directement au wifi.

Vous pouvez participer à des formations aux gestes de secourisme.
Renseignements auprès de la Mairie



<http://www.megève.fr>

Maintenant en ligne

• Formulaire "NOUVEAUX ARRIVANTS"

Que vous soyez résidents permanents, saisonniers ou résidents secondaires, ce formulaire permettra de vous envoyer toutes les informations concernant la Commune ainsi que le Bulletin Municipal.

Il vous faudra communiquer :

Nom & Prénom • E-mail • Adresse sur Megève • Autre adresse

Et les informations que vous souhaitez recevoir. Connectez-vous sur :

<http://www.megeve.fr/index.php/mairie/nouveaux-arrivants>

• Formulaire de demande de BADGE D'ACCÈS à la zone piétonne

L'accès à la zone piétonne est réglementé afin d'assurer la quiétude et la sécurité des piétons. La Commune peut délivrer des badges d'accès sous certaines conditions.

<http://www.megeve.fr/index.php/mairie/acces-zone-pietonne>

L'Etat-Civil...

Le 26 octobre 2013,
Alexandre PESSEAS
& Maria GARCIA CARCAMO

Les MARIAGES

Le 5 octobre 2013,
Jérôme ALLARD
& Géraldine DUSSERT

Le 5 octobre 2013,
Daniel GOULLET
& Martine GATEAU

Le 12 octobre 2013,
Guillaume LYONNAZ-PERROUX
& Bettina LANDRO

Le 19 octobre 2013,
Guillaume BOTT
& Margot HESS

Le 17 juin 2013 à Sallanches,
Louise VANDERSCHAEUGE

Le 20 octobre 2013 à Sallanches,
Christian BURNET

Le 8 novembre 2013 à Sallanches,
Léonard DELACHAT

Le 16 novembre 2013 à Sallanches,
Zoéline BERHAUT

Le 28 novembre 2013 à Sallanches,
Thalia MARTINEZ

Décès de
Jacqueline Petit
dite "Jacotte"

Le 8 novembre 2013

“ Merci à ce beau village de Megève et aux familles mégevannes auprès desquelles j'ai passé 30 années de ma vie, partageant avec elles le travail, les peines mais aussi l'amitié, l'affection et les joies. ” Jacotte

Les DÉCÈS

Le 1^{er} octobre 2013 à Sallanches,
Paul GAIDDON

Le 4 novembre 2013 à Megève,
Madeleine DURAND
veuve PÉNICAUD

Le 14 novembre 2013 à Passy,
Gérard SAMPION

Le 14 novembre 2013 à Passy,
Edouard GRIGNON

Le 18 novembre 2013 à Megève,
Max BOULET

Le 22 novembre 2013 à Megève,
Suzanne CHAPONNEAU
épouse SIEGEL

agenda de megève

l'Heure du conte

[les 8 & 22 janvier
et 5, 19 & 26 février à 10h30]
à l'espace Jeunesse

BÉBÉS LECTEURS : 4 & 8 janvier à 10h30

Conseil municipal

[16 décembre à 19h30]

Les Après-midi Bleus

[20 janvier à 14h30] Auditorium
[17 février à 14h30] Salle des Congrès

Kandahar Masters FIS

[du 31 janvier au 2 février
à 10h30]

Snow Golf Cup

[du 6 au 16 février] Golf du Mont d'Arbois

Spectacle pour enfants : "La Nounourserie"

[19 février à 17h30] Palais des Sports

Course de ski : Critérium Mont-Blanc

[22 & 23 février] Stade du Jai-llet

Concert : L'Orchestre d'Harmonie de Megève

[23 février à 21h]
Salle des Congrès, Palais des Sports

Don du sang

[10 mars]



Megève Ice Party

[1^{er} janvier, 19 & 26 février
de 20h30 à 23h59]



Audi FIS : Ski cross World Cup

[du 8 au 11 janvier à 9h] Cote 2000



XIX^{ème} BMW Polo Masters

[du 23 au 26 janvier]



Freestyle Coupe d'Europe de Bosses

[9 février] La Livraz



[9 février] La Livraz

Exposition : La neige & l'architecte

[du 17 décembre au 29 mars]
Médiathèque



ESF : Fête ses Étoiles

[3 janvier & 28 février à 18h30]



La Grande Odyssée Savoie-Mont-Blanc

[16 janvier à 17h]



Grand Prix La Bûcheronne

[26 janvier à 10h] La Livraz



Le Carnaval des Neiges

[25 février à 14h] Place du village

DÉCEMBRE 2013 • JANVIER / FÉVRIER 2014